

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DU JEUDI 11 JANVIER 2018
CFL n°01/2018

1. Présentation de l'équipe de gouvernance.

Point d'information

2. Information sur l'organigramme de la faculté des Lettres.

Point d'information

3. Information sur le calendrier institutionnel.

Point d'information

4. Règlement intérieur provisoire du conseil de la faculté des Lettres.

Le conseil de la faculté des Lettres a approuvé le règlement intérieur provisoire du conseil de la faculté des Lettres, tel que modifié en séance.

Vote :
38 votants
6 abstentions
32 voix pour

5. Dénomination de la faculté des Lettres.

Le conseil de la faculté des Lettres a adopté :

- La dénomination en anglais : « Faculty of Arts and Humanities ».

Vote :
38 votants
1 voix contre
37 voix pour

- La dénomination en français :
Proposition n°1 « Faculté des Lettres »
Proposition n°2 « Faculté des Lettres et Sciences Humaines »
Proposition n°3 « Faculté des Humanités »

Vote :

38 votants

5 abstentions

Proposition n°1 : 19 voix pour

Proposition n°2 : 14 voix pour

Proposition n°3 : 0 voix

6. Parcoursup : transmission des capacités d'accueil et présentation des étapes à venir.

Le conseil de la faculté des Lettres a donné un avis sur les capacités d'accueil en 1^{ère} année de Licence pour la rentrée 2018.

Vote :

38 votants

3 abstentions

5 voix contre

30 voix pour

Le doyen de la faculté des Lettres

Alain TALLON

